



Démission qui tourne mal, que faire?

Par **klouxxx**, le **17/02/2012** à **13:38**

bonjour,

Je viens de démissionner de mon poste de vendeur en électricité dans un magasin de bricolage. Dans ce magasin je travailler avec un fournisseur de produits électriques du nom de Alexander BURKLE. Cette entreprise comprend 2 filiales bien distinctes: l'une qui vend leurs produits aux magasins (le fournisseur avec lequel je travaillai) et l'autre qui est une filiale de vente en gros pour les professionnels.

J'ai démissionner de mon poste car j'ai trouver par mes propres moyens un poste dans la filiale pro de cette entreprise qui, je le rappelle, est bien différente de la filiale magasins. Je devais signer le contrat d'embauche pour pouvoir commencer le 1er mars mais mon ancien employeur a appris que Burkle allait m'embaucher et a menacé le fournisseur de se séparer de lui si il m'embaucher malgré que la filiale ne soit pas la meme.

Le groupe Burkle ne peut pas perdre un client comme celui-ci et a donc mis mon embauche en stand-by.

Est ce que cela peut être assimilé à du harcèlement et puis-je avoir un recours quelconque pour débloquer cette situation?

Par **P.M.**, le **17/02/2012** à **14:28**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous avez une promesse d'embauche car tout cela risque d'être essentiellement une question de preuves pour pouvoir exercer un recours...

Par **klouxxx**, le **17/02/2012** à **15:47**

mais est ce que mon ancien employeur peut user de son pouvoir de la sorte sur une entreprise pour l'empêcher d'embaucher quelqu'un?

Je n'ai pas eu de promesse d'embauche écrite uniquement orale (je sais que sa n'a aucun poids) et ils m'ont sorti le contrat type. J'ai acceptais le contrat et je devez le signer dans les jours à venir.

Le problème est que vu que j'ai démissionné et si l'entreprise ne me réembauche pas, je n'aurais aucun droit d'allocation, se qui serait une très grave situation pour moi.

Par **Louxor_91**, le **17/02/2012** à **16:14**

[citation]mon ancien employeur a appris que Burkle allait m'embaucher et a menacé le fournisseur de se séparer de lui si il m'embaucher [/citation]
tout ça par oral je suppose ? allégations que tout le monde niera avoir faites ou même entendues !